

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LA ROCHELLE

Séance du 1^{er} juin 2023

Le Conseil communautaire de la CdA de La Rochelle, convoqué le 26 mai 2023, s'est réuni le 1^{er} juin 2023 dans la salle dédiée au bâtiment Vaucanson à Périgny.

Sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE, Président, (sauf à la 5^{ème} et 15^{ème} question),
Sous la présidence de M. Patrick GIAT à la 5^{ème} question,
Sous la présidence de M. Antoine GRAU, 1^{er} Vice-président, à la 15^{ème} question,

Membres présents : M. Antoine GRAU, Mme Séverine LACOSTE (sauf à la 10^{ème} question), M. Roger GERVAIS, M. Gérard BLANCHARD, M. Alain DRAPEAU, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Vincent COPPOLANI, M. Jean-Luc ALGAY, M. Bertrand AYRAL (jusqu'à la 20^{ème} question), M. Guillaume KRABAL, Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Marie LIGONNIÈRE (jusqu'à la 7^{ème} question), M. Vincent DEMESTER, Vice-présidents ;

M. David BAUDON, M. Christophe BERTAUD, M. Patrick BOUFFET, M. Philippe CHABRIER, Mme Katherine CHIPOFF, M. Thibaut GUIRAUD, Mme Catherine LÉONIDAS (jusqu'à la 4^{ème} question), M. Tony LOISEL, M. Marc MAIGNÉ (jusqu'à la 20^{ème} question), Mme Marie-Gabrielle NASSIVET (jusqu'à la 20^{ème} question), Mme Marie NÉDELLEC, M. Jean-Pierre NIVET, M. Pascal SABOURIN, Mme Chantal SUBRA et M. Paul-Roland VINCENT, Conseillers délégués ;

M. Tarik AZOUAGH, Mme Michèle BABEUF, Mme Elyette BEAUDEAU, M. Sébastien BÉROT (à la 1^{ère}, 21 et 22^{ème} questions), M. Gérard-François BOURNET, Mme Josée BROSSARD, M. David CARON, M. Jean-Claude COSSET, M. Franck COUPEAU, M. Pascal DAUNIT (jusqu'à la 6^{ème} question), M. Yves DLUBAK, Mme Evelyne FERRAND, M. Pierre GALERNEAU, M. Didier GESLIN, M. Patrick GIAT, Mme Fabienne JARRIAULT, M. Didier LARELLE, Mme Frédérique LETELLIER, Mme Martine MADELAINE (sauf à la 23^{ème} question), Mme Océane MARIEL, Mme Françoise MÈNÈS, Mme Line MÉODE, Mme Marie-Christine MILLAUD, Mme Chantal MURAT (sauf à la 23^{ème} question), Mme Gwendoline NEVERS, M. Patrick PHILBERT (jusqu'à la 4^{ème} question et à compter de la 21^{ème} question), M. Olivier PRENTOUT, M. Michel RAPHEL, M. El Abbes SEBBAR, M. Jean-Marc SOUBESETE, Mme Eugénie TÊTENOIRE, M. Michel TILAUD, M. Thierry TOUGERON, et Mme Chantal VETTER, Conseillers communautaires.

Membres absents excusés : M. Jean-François FOUNTAINE(à la 5^{ème} et 15^{ème} question), Président ;

Mme Séverine LACOSTE (à la 10^{ème} question), M. Bertrand AYRAL (à partir de la 21^{ème} question), Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (pouvoir à M. Christophe BERTAUD), M. Stéphane VILLAIN (pouvoir à M. Jean-Pierre NIVET), Mme Marie LIGONNIÈRE (pouvoir à Mme Françoise MÈNÈS à compter de la 8^{ème} question), Vice-présidents;

Mme Catherine LÉONIDAS (pouvoir à M. Antoine GRAU à compter de la 5^{ème} question), M. Marc MAIGNÉ (à compter de la 21^{ème} question et jusqu'à la 23^{ème} question), Mme Marie-Gabrielle NASSIVET (à compter de la 21^{ème} question), M. Didier ROBLIN (pouvoir à Mme Line MÉODE), Conseillers délégués ;

Mme Lynda BEAUJEAN, Mme Catherine BENGUIGUI (pouvoir à M. Vincent COPPOLANI), Mme Dorothée BERGER (pouvoir à Mme Chantal SUBRA), M. Sébastien BÉROT (pouvoir à

Mme Eugénie TÊTENOIRE à compter de la 2^{ème} question et jusqu'à la 20^{ème} question), Mme Catherine BORDE-WOHMANN (pouvoir à M. Jean-Claude COSSET), Mme Viviane (pouvoir à Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU), M. Pascal DAUNIT (pouvoir à Mme Katherine CHIPOFF à compter de la 7^{ème} question), Mme Amaël DENIS (pouvoir à M. Jean-François FOUNTAINE sauf à la 5^{ème} et 15^{ème} question), Mme Hélène DE SAINT-DO (pouvoir à M. Guillaume KRABAL), Mme Nadège DÉsir, M. Olivier GAUVIN, M. Dominique GUÉGO (pouvoir à Mme Marie NÉDELLEC), M. Régis LEBAS, Mme Martine MADELAINE (à la 23^{ème} question), Mme Chantal MURAT (à la 23^{ème} question), M. Hervé PINEAU (pouvoir à M. Didier GESLIN), M. Patrick PHILBERT (pouvoir à M. Marc MAIGNÉ à compter de la 5^{ème} question et jusqu'à la 20^{ème} question), Mme Martine RENAUD (pouvoir à Mme Elyette BEAUDEAU), Mme Jocelyne ROCHETEAU (pouvoir à M. Jean-Luc ALGAY), Mme Tiffany ROY (pouvoir à M. Thierry TOUGERON), Mme Marie-Céline VERGNOLLE (pouvoir à M. David BAUDON), Conseillers communautaires ;

Secrétaire de séance : M. Alain DRAPEAU

n° 06

BUDGET PRINCIPAL, BUDGETS ANNEXES PRODUCTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES, GESTION DES DECHETS, MOBILITE TRANSPORTS, TECHNOPOLE, OFFICES DE TOURISME, PROJETS URBAINS – AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Rapporteur : M. GRAU

Il est proposé au Conseil communautaire d'adopter l'affectation définitive des résultats 2022.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2023 du budget principal et ses 10 budgets annexes (eau potable, assainissement, développement économique, zones d'activités économiques, gestion des déchets, mobilité transports, technopole, office de tourisme communautaire de Châtelailon-Plage, office de tourisme commercial de Châtelailon-Plage, projets urbains),

Conformément aux dispositions des nomenclatures comptables M14, M43 et M49 et selon l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les résultats de la section d'investissement et de fonctionnement du budget principal et des budgets annexes ont été repris de manière anticipée au budget primitif 2023.

Il convient de procéder à l'affectation des résultats définitifs 2022 tels que présentés dans le document joint. Les résultats repris de manière anticipée et prévisionnelle aux budgets primitifs des budgets principal, assainissement et développement économique, seront corrigés à la marge lors de la décision modificative n°1.

Il est proposé au Conseil communautaire :

- d'adopter l'affectation définitive des résultats 2022 pour le budget principal ainsi que ses 10 budgets annexes (eau potable, assainissement, développement économique, zones d'activités économiques, gestion des déchets, mobilité transports, technopole, office de tourisme communautaire de Châtelailon-Plage, office de tourisme commercial de Châtelailon-Plage, projets urbains).

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le 15/06/2023

ID : 017-241700434-20230601-DCC010623_06-DE

S²LO

Membres en exercice : 82
Nombre de membres présents : 60
Nombre de membres ayant donné procuration : 18
Nombre de votants : 78
Abstention : 0
Suffrages exprimés : 78
Votes pour : 78
Vote contre : 0

POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE VICE-PRÉSIDENT
Antoine GRAU

Signé électroniquement par : Antoine Grau
Date de signature : 15/06/2023
Qualité : Antoine Grau - 1er Vice-président

Signé électroniquement

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans le délai de deux mois suivant la publication et/ou la notification. Le recours peut également être déposé sur l'application internet Télérecours citoyens à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. La délibération peut également faire l'objet d'un recours administratif auprès du Président dans le même délai ; en cas de réponse négative ou en cas d'absence de réponse dans un délai de deux mois, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour introduire un recours contentieux.

CC_CDA_06_01/06/23_3/3

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

RÉSULTATS DE L'EXERCICE

BUDGET PRINCIPAL	
Solde d'exécution d'investissement au 31 décembre 2022 (reprise du résultat antérieur compris)	2 878 381,12
Solde des restes à réaliser	-4 152 513,20
Résultat d'investissement au 31 décembre 2022	-1 274 132,08
Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2022	15 359 245,06
Reprise du résultat de fonctionnement 2021 après financement des investissements	3 000 000,00
Résultat de fonctionnement 2022 au 31 décembre 2022	+18 359 245,06
Affectation en réserves au compte 1068 en 2023	15 359 245,06
Reprise au Budget Primitif 2023 du résultat de fonctionnement	+3 000 000,00

EAU POTABLE	
Solde d'exécution d'investissement au 31 décembre 2022 (reprise du résultat antérieur compris)	6 134 736,75
Solde des restes à réaliser	-1 098 539,99
Résultat d'investissement au 31 décembre 2022	+5 036 196,76
Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2022	5 012 264,31
Reprise du résultat de fonctionnement 2021 après financement des investissements	-
Résultat de fonctionnement 2022 au 31 décembre 2022	+5 012 264,31
Affectation en réserves au compte 1068 en 2023	4 012 264,31
Reprise au Budget Primitif 2023 du résultat de fonctionnement	+1 000 000,00

ASSAINISSEMENT	
Solde d'exécution d'investissement au 31 décembre 2022 (reprise du résultat antérieur compris)	6 954 735,37
Solde des restes à réaliser	-998 191,09
Résultat d'investissement au 31 décembre 2022	+5 956 544,28
Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2022	5 648 644,51
Reprise du résultat de fonctionnement 2021 après financement des investissements	-
Résultat de fonctionnement 2022 au 31 décembre 2022	+5 648 644,51
Affectation en réserves au compte 1068 en 2023	4 648 644,51
Reprise au Budget Primitif 2023 du résultat de fonctionnement	+1 000 000,00

MOBILITÉ TRANSPORTS

Solde d'exécution d'investissement au 31 décembre 2022 (reprise du résultat antérieur compris)	2 891 875,55
Solde des restes à réaliser	-741 153,36
Résultat d'investissement au 31 décembre 2022	2 150 722,19
Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2022	+2 304 444,32
Reprise du résultat de fonctionnement 2021 après financement des investissements	+1 500 000,00
Résultat de fonctionnement 2022 au 31 décembre 2022	+3 804 444,32
Affectation en réserves au compte 1068 en 2023	1 804 444,32
Reprise au Budget Primitif 2023 du résultat de fonctionnement	+2 000 000,00

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Solde d'exécution d'investissement au 31 décembre 2022 (reprise du résultat antérieur compris)	4 763 588,00
Solde des restes à réaliser	-178 916,07
Résultat d'investissement au 31 décembre 2022	+4 584 671,93
Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2022	+849 794,53
Reprise du résultat de fonctionnement 2021 après financement des investissements	+500 000,00
Résultat de fonctionnement 2022 au 31 décembre 2022	+1 349 794,53
Affectation en réserves au compte 1068 en 2023	149 794,53
Reprise au Budget Primitif 2023 du résultat de fonctionnement	+1 200 000,00

GESTION DES DÉCHETS

Solde d'exécution d'investissement au 31 décembre 2022 (reprise du résultat antérieur compris)	5 099 086,78
Solde des restes à réaliser	-6 154 282,44
Résultat d'investissement au 31 décembre 2022	-1 055 195,66
Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2022	3 372 261,33
Reprise du résultat de fonctionnement 2021 après financement des investissements	1 340 277,80
Résultat de fonctionnement 2022 au 31 décembre 2022	+4 712 539,13
Affectation en réserves au compte 1068 en 2023	3 212 539,13
Reprise au Budget Primitif 2023 du résultat de fonctionnement	+1 500 000,00

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Solde d'exécution d'investissement au 31 décembre 2022 (reprise du résultat antérieur compris)	-11 883 779,45
Solde des restes à réaliser	-
Résultat d'investissement au 31 décembre 2022	-11 883 779,45
Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2022	-
Reprise du résultat de fonctionnement 2021 après financement des investissements	-
Résultat de fonctionnement 2022 au 31 décembre 2022	-
Affectation en réserves au compte 1068 en 2023	-
Reprise au Budget Primitif 2023 du résultat de fonctionnement	-

TECHNOPOLE

Solde d'exécution d'investissement au 31 décembre 2022 (reprise du résultat antérieur compris)	-
Solde des restes à réaliser	-
Résultat d'investissement au 31 décembre 2022	-
Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2022	71 007,91
Reprise du résultat de fonctionnement 2021 après financement des investissements	46 156,77
Résultat de fonctionnement 2022 au 31 décembre 2022	+117 164,68
Affectation en réserves au compte 1068 en 2023	-
Reprise au Budget Primitif 2023 du résultat de fonctionnement	+117 164,68

OFFICE DU TOURISME COMMUNAUTAIRE CHÂTELAILLON

Solde d'exécution d'investissement au 31 décembre 2022 (reprise du résultat antérieur compris)	-
Solde des restes à réaliser	-
Résultat d'investissement au 31 décembre 2022	-
Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2022	53 173,70
Reprise du résultat de fonctionnement 2021 après financement des investissements	35 581,17
Résultat de fonctionnement 2022 au 31 décembre 2022	+88 754,87
Affectation en réserves au compte 1068 en 2023	-
Reprise au Budget Primitif 2023 du résultat de fonctionnement	+88 754,87

OFFICE DU TOURISME COMMERCIAL CHÂTELAILLON

Solde d'exécution d'investissement au 31 décembre 2022 (reprise du résultat antérieur compris)	-
Solde des restes à réaliser	-
Résultat d'investissement au 31 décembre 2022	-
Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2022	-3 132,75
Reprise du résultat de fonctionnement 2021 après financement des investissements	43 844,07
Résultat de fonctionnement 2022 au 31 décembre 2022	+40 711,32
Affectation en réserves au compte 1068 en 2023	-
Reprise au Budget Primitif 2023 du résultat de fonctionnement	+40 711,32

PROJETS URBAINS

Solde d'exécution d'investissement au 31 décembre 2022 (reprise du résultat antérieur compris)	106 109,80
Solde des restes à réaliser	-
Résultat d'investissement au 31 décembre 2022	+106 109,80
Solde d'exécution de fonctionnement au 31 décembre 2022	-
Reprise du résultat de fonctionnement 2021 après financement des investissements	-
Résultat de fonctionnement 2022 au 31 décembre 2022	-
Affectation en réserves au compte 1068 en 2023	-
Reprise au Budget Primitif 2023 du résultat de fonctionnement	-